
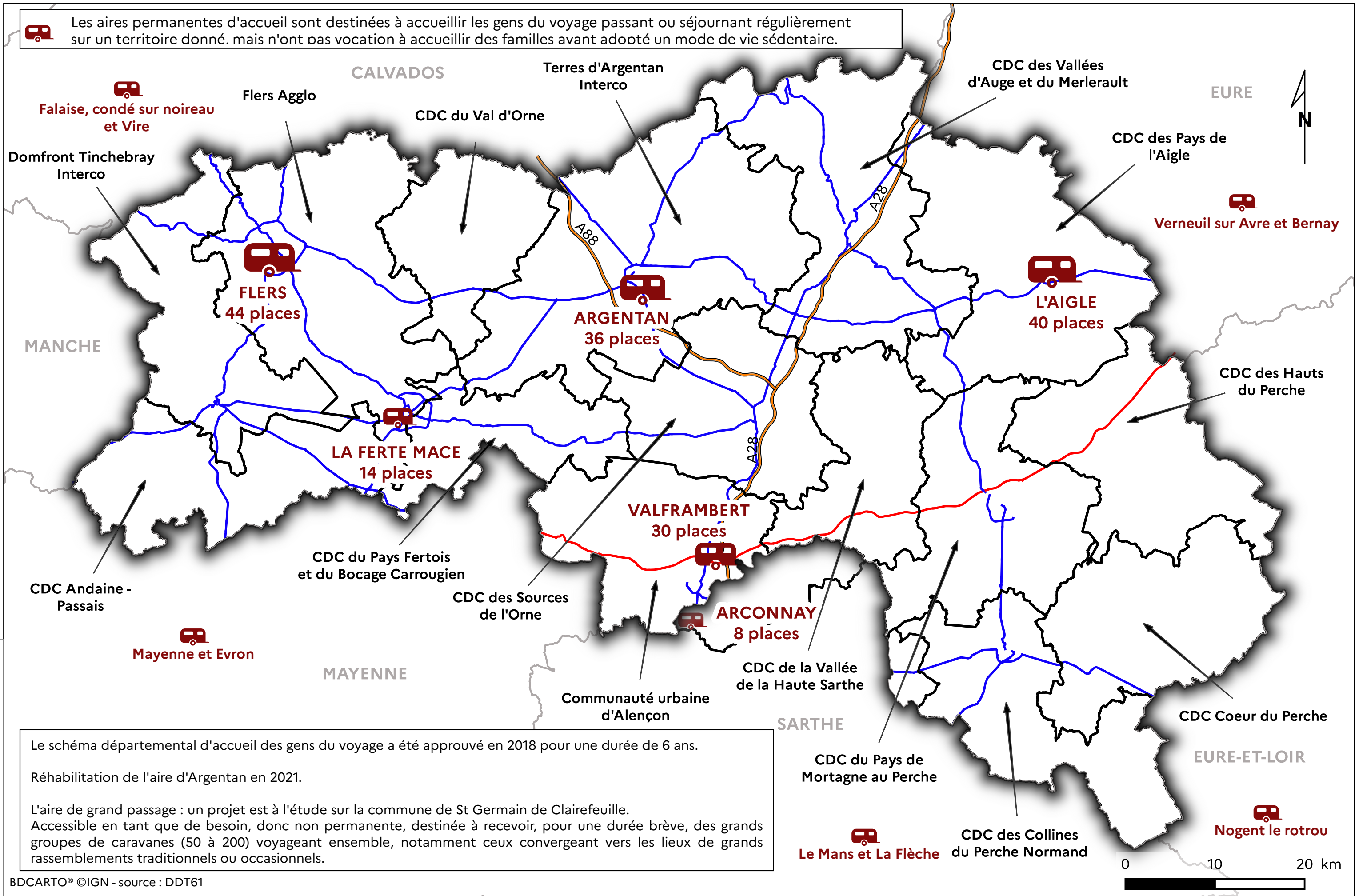


Aires d'accueil des gens du voyage dans l'Orne

 Les aires permanentes d'accueil sont destinées à accueillir les gens du voyage passant ou séjournant régulièrement sur un territoire donné, mais n'ont pas vocation à accueillir des familles avant adopté un mode de vie sédentaire.



Le schéma départemental d'accueil des gens du voyage a été approuvé en 2018 pour une durée de 6 ans.
Réhabilitation de l'aire d'Argentan en 2021.

L'aire de grand passage : un projet est à l'étude sur la commune de St Germain de Clairefeuille.
Accessible en tant que de besoin, donc non permanente, destinée à recevoir, pour une durée brève, des grands groupes de caravanes (50 à 200) voyageant ensemble, notamment ceux convergeant vers les lieux de grands rassemblements traditionnels ou occasionnels.